

À Paris, le 17 décembre 2025

Transition des stations : un rapport pour préparer l'avenir des territoires montagnards

Face à l'accélération du changement climatique et à ses effets déjà visibles sur l'enneigement, la ressource en eau et l'économie touristique, Denis Fégné et son collègue Xavier Roseren ont présenté ce jour les conclusions de la mission d'information parlementaire sur la transition des modèles des stations de montagne. Le rapport issu de ces travaux, adopté à l'unanimité, propose des orientations ambitieuses et pragmatiques pour préparer l'avenir des territoires de montagne.

« La montagne est en première ligne du dérèglement climatique. Elle ne peut plus reposer sur un modèle unique, hérité des années 1960, centré exclusivement sur le ski. Notre responsabilité est d'accompagner les territoires dans une transition juste, réaliste et différenciée, qui fasse de la montagne un lieu de vie durable » souligne Denis Fégné, député de la 2^e circonscription des Hautes-Pyrénées et co-rapporteur de cette mission d'information.

Un constat clair : l'urgence d'agir. Le rapport dresse un état des lieux sans complaisance : recul marqué de l'enneigement, tensions croissantes sur la ressource en eau, multiplication des risques naturels, fragilisation de la biodiversité et dépendance économique persistante au ski. Ces évolutions menacent directement l'habitabilité des territoires de montagne notamment dans les massifs de moyenne altitude.

Accompagner la transition, territoire par territoire. Les rapporteurs défendent une approche différenciée, fondée sur les données scientifiques et l'expertise locale. Le rapport propose notamment la généralisation des outils de projection climatique pour guider les décisions publiques ; la prolongation et le renforcement du plan Avenir montagnes, en particulier pour l'ingénierie territoriale ; une gouvernance élargie, à l'échelle des bassins de vie et des massifs. Diversifier sans dénaturer. La transition ne signifie pas la fin du ski mais son inscription dans un modèle plus large avec une diversification des activités de pleine nature été comme hiver, valorisation du patrimoine culturel et pastoral, développement du thermalisme et du bien-être, tout **en évitant la « disneylandisation » de la montagne.**

Communiqué de Presse

Denis Fégné

Montagne

À Paris, le 17 décembre 2025

Car la montagne est d'abord un territoire de vie. En effet, le rapport insiste sur des enjeux essentiels pour les habitants comme la rénovation énergétique d'un parc immobilier vieillissant et énergivore ; un accès au logement pour les populations permanentes et les travailleurs saisonniers ; le maintien et développement d'emplois durables, de services et de formations en montagne ; l'amélioration des mobilités décarbonées pour désenclaver les vallées et réduire la pollution.

« *La transition des stations de montagne ne se décrète pas depuis Paris, elle est indissociable d'un projet social et territorial. Il s'agit de permettre aux habitants de vivre, travailler et se loger dignement en montagne, toute l'année* » rappelle Denis Fégné.

Ce rapport trace une feuille de route pour que la montagne reste un territoire vivant, attractif et solidaire. Au total, **50 propositions opérationnelles sont formulées pour orienter les politiques publiques nationales et locales**, renforcer la solidarité entre territoires et sécuriser les investissements face aux risques climatiques.

La mission d'information affirme une conviction forte, l'avenir de la montagne appelle une mobilisation collective de l'État, des collectivités et des acteurs locaux.

Denis Fégné

Député de la 2e circonscription des Hautes-Pyrénées

Contact presse : Antoine Bulard - 06 67 66 40 18 - antoine.bulard@clb-an.fr